

# La Tunisie reste la première destination des Algériens

Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Fatma-Zohra Zerouati à Tizi Ouzou

### «Il est temps de passer à la répression des pollueurs»

Page 24

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4227 - Jeudi 20 juillet 2017 - Prix : 10 DA

Concours de recrutement des enseignants 2017

# Près de 135 000 candidats retenus pour l'examen oral

Page 3

## Erdogan en mission spéciale

Par Mohamed Habili

**L**e fait que la Turquie non seulement a pris le parti du Qatar dans le conflit opposant celui-ci aux quatre pays arabes qui le boycottent, mais y a envoyé des soldats pour le défendre au besoin, n'a pas empêché son président de vouloir jouer au médiateur, au même titre que les traditionnels vendeurs d'armes occidentaux l'ayant précédé dans le Golfe. A priori, là où ces derniers ont échoué, ses chances à lui de réussir sont nulles. Mais est-ce bien de médiation qu'il s'agit dans son cas, sachant qu'il n'a rien eu de plus pressé que de devenir partie prenante du conflit ? L'une des 13 conditions posées par les pays boycotteurs du Qatar concerne la base turque installée dans les heures ayant suivi l'annonce de la rupture des relations entre ces pays. La rapidité avec laquelle dans cette affaire Erdogan a dégainé donne à penser que ce n'est peut-être pas tant pour défendre un allié d'une éventuelle agression militaire que pour se prémunir lui-même contre un développement de la crise dont il ferait le premier les frais. En effet, bien des reproches faits par les quatre au Qatar s'appliquent à lui. A noter cependant que le président turc n'a pas l'intention de se rendre dans toutes les capitales concernées, mais seulement dans Riyad et Doha, outre bien sûr ce point de passage obligé qu'est devenu Koweït City. Il n'ira pas dans les autres capitales, où d'ailleurs il n'est pas évident qu'il sera le bienvenu.

Suite en page 3

## Aucun secteur économique n'est épargné

# La contrefaçon inonde l'Algérie



Tout est sujet à contrefaçon : des pièces de rechange aux cosmétiques, en passant par l'électroménager, les équipements électriques, le textile, la quincaillerie, le tabac et même l'agroalimentaire, la quasi-majorité des produits en sont touchés. [Lire page 2](#)

A cause du phénomène de vols de câbles internet  
**Des zones entières privées de connexion**

Page 4

Ouverture aujourd'hui du Festival de Djemila  
**La musique arabe s'invite à Sétif**

Page 13

Aucun secteur économique n'est épargné

# La contrefaçon inonde l'Algérie

■ *Tout est sujet à contrefaçon : des pièces de rechange aux cosmétiques, en passant par l'électroménager, les équipements électriques, le textile, la quincaillerie, le tabac et même l'agroalimentaire, la quasi-majorité des produits en sont touchés.*

Par Meriem Benchaoua

L'Algérie, tout comme les autres pays du monde fait face à une contrefaçon qui ne cesse de prendre de l'ampleur d'année en année. Avec ses nombreuses frontières terrestres difficiles à surveiller et une façade maritime de 1 200 kilomètres, notre pays est une cible idéale pour les réseaux mafieux internationaux. Tout est sujet à contrefaçon : des pièces de rechange aux cosmétiques, en passant par l'électroménager, les équipements électriques, le textile, la quincaillerie, le tabac et même l'agroalimentaire, la quasi-majorité des produits en sont touchés. Aucun produit manufacturé n'y échappe aujourd'hui, aucun secteur économique n'est épargné et la lutte peine à porter ses fruits. Les réseaux se modernisent et déjouent même les pièges des hautes autorités du monde. Pouvoirs publics, organisations internationales, associations ne cessent de tirer la sonnette d'alarme. Le phénomène n'épargne aucun produit et menace de plus en plus la santé des citoyens. Malheureusement, le marché algérien n'échappe pas à la règle. Il y va effectivement de la survie de l'économie nationale. Mettre en place les mécanismes nécessaires pour le combattre sans relâche est quelque chose qui presse. Des dizaines de milliers de saisies sont effectuées chaque année. La Chine reste le principal pays d'origine de ces produits. En effet, près de 802 700 articles de contrefaçon ont été saisis par les services des douanes en 2016, dont la majorité était d'origine chinoise. Le cumul des saisies entre 2007 et 2016 a atteint près de 11 millions d'articles contrefaits avec un pic de 2 millions d'articles. Parmi les facteurs favorisant l'essor de la contrefaçon dans notre pays, il y a lieu de relever la méconnaissance par les opérateurs des règles de procédures en vigueur relatives à la protection de la propriété intellectuelle et à la protection du consommateur, le manque de qualification des agents de contrôle et l'insuffisance des moyens de contrôle analytique ainsi que les bas prix des produits contrefaits. Pour faire face à ce phénomène, il faut une implication permanente des différents secteurs et institutions concernées, et surtout une véritable volonté de lutte dans le cadre d'une stratégie nationale basée sur une coordination étroite entre les différents acteurs. Parmi les actions engagées par le secteur du commerce, il y a la révision et l'adaptation du cadre législatif et réglementaire et le renforcement des capacités humaines de contrôle avec le



recrutement de nouveaux contrôleurs. Dans ce sens, des marchandises diverses d'une valeur de 14 millions DA ont été saisies au port d'Annaba pour fausse déclaration au cours d'une opération de contrôle douanier des agents de l'Inspection régionale pour les opérations commerciales, selon la direction régionale des

douanes. Il s'agit de 616 caméras de surveillance, 49 000 flacons de parfums et déodorants, 5 000 articles d'accessoires automobiles, 3 000 articles pour embarcations à voile, ainsi que des quantités de produits cosmétiques et de jeux pour enfants déclarés fallacieusement comme étant matière pour industrie plastique, a-t-on précisé à la cellule

de communication de la direction régionale des douanes. Importé d'Abu Dhabi, ces produits figurent sur la liste des marchandises dont l'importation est soumise à autorisation préalable, selon la même source qui a indiqué qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les parties impliquées dans cette opération alors que l'importateur ins-

tallé dans l'Est du pays a écopé d'une amende représentant le double de la valeur des produits saisis. Cette opération de saisie s'inscrit dans le cadre des efforts de surveillance des actions d'importation et de vérification du respect, par les importateurs, des règlements relatifs aux transactions commerciales, est-il indiqué. **M. B.**

Voyages à l'étranger durant la saison estivale

## La Tunisie reste la première destination des Algériens

Parmi le panel de destinations proposées chaque année en été pour passer d'agréables vacances à l'étranger, les Algériens comme toujours choisissent la Tunisie en première position. Un coup de cœur pour ce pays voisin qui s'explique pour de multiples raisons. Prix abordables, qualité des services, proximité géographique, etc. Tout est y est pour justifier ce choix. Il n'est un pays préféré par les Algériens comme la Tunisie pour passer leurs vacances. C'est même la destination la plus prisée en termes d'évasion. La preuve, comme chaque année, lors de la saison estivale, les plus grandes villes tunisiennes sont prises d'assaut par des milliers de citoyens. Hôtels, restaurants, plages, bungalows, bars, discothèques et centres de loisirs familiaux, tous les endroits sont investis. La plupart réservent des mois à l'avance pour s'assurer des places. Par démarches personnelles ou par le biais d'une agence de voyages, le réflexe est le même. Anticiper pour avoir les meilleurs endroits pour les tarifs les plus alléchants avant la flambée de la pleine saison. Les régions plus convoitées par les familles algériennes sont souvent les mêmes qui reviennent chaque été. Sousse, Hammamet, Tunis, Nabeul et Djerba pour les plus

prisées. Des endroits de détente qui allient à la fois beauté du paysage, accueil sans faille, et infrastructures hôtelières aux standards internationaux les plus récents. Tout cela pour des prix défiant toute concurrence par rapport aux autres pays touristiques. De 45 000 DA à 100 000 DA pour une personne en moyenne. Des tarifs que l'on ne trouve nul part ailleurs quant au rapport qualité/prix. « Je passe mes vacances en famille chaque année en Tunisie, pour une somme de 120 000 DA. Moi mon épouse et notre fils, du début à la fin du séjour on est toujours content et satisfait au point de vouloir revenir l'année d'après. Tandis qu'en Algérie, on ne propose qu'un simple camping en bord de mer dans une ville côtière, passant la médiocrité du service et des mentalités, la location à elle seule équivalait au prix de notre séjour en Tunisie. Rien à voir », nous a confié Kader, cadre fonctionnaire dans une Banque. En effet, les prix abordables qu'offre la Tunisie de manière exclusive constituent l'une des raisons principales poussant les Algériens de s'y rendre, plutôt que d'être intéressés par d'autres pays. Un fait réel que la plupart des agences de voyages que nous avons sollicité confirment. Toutefois, il n'y a pas

que cela. La proximité géographique, notamment l'ouverture des frontières y est pour beaucoup aussi. Même chez les gens ayant déjà visité d'autres pays comme le Maroc, la Turquie, lorsqu'on prend leur avis sur la question, la réponse est presque la même. « On adore ce pays, d'abord on ne se sent pas vraiment à l'étranger par la ressemblance culturelle en plus de leur excellence en matière de tourisme ». Telle est la réponse qu'on entend partout. Ainsi, parmi le panel de destinations proposées chaque année en été pour passer d'agréables vacances à l'étranger, les Algériens comme toujours choisissent la Tunisie en première position. Un coup de cœur pour ce pays voisin qui s'explique pour de multiples raisons. Prix abordables, qualité des services, proximité géographique, etc. Tout est y est pour justifier ce choix.

### La destination «Maroc» n'attire plus les vacanciers algériens

Ayant recueilli l'avis d'un professionnel du tourisme sur les destinations préférées des Algériens pour les vacances hors du pays, Abdelmalek Temani, responsable marketing et réseaux sociaux de l'agence

de voyages «Jektis», nous a expliqué qu'effectivement la Tunisie reste pour cette année la première en matière de demandes enregistrées chez eux. «Comme chaque année, pour les voyages à l'étranger, c'est la Tunisie qui intéresse toujours les Algériens. Les prix alléchants, nous avons des destinations comme l'Egypte, la Turquie et même la Malaisie, qui malgré leurs tarifs un peu élevés, rentrent dans les pays les plus en vue des Algériens. Par contre, ce qui est étonnant c'est le Maroc. Imaginez, nous avons fait une offre de séjour combiné assez abordable avant le ramadhan et nous n'avons eu aucune demande. Même chose chez les autres agences que nous connaissons», a-t-il précisé. Ayant demandé si cela n'était pas dû à la cherté du séjour au Maroc, ce dernier nous a répondu que : «Je ne pense pas que ce soit les prix chers qui ont fait fuir les gens pour la destination Maroc, puisque même pour les informations, personne n'est venu, sans compter les réservations pour les pays qui coûtent plus cher que le Maroc», a-t-il ajouté. **Yacine Djadel**



Concours de recrutement des enseignants 2017

# Près de 135 000 candidats retenus pour l'examen oral

■ Le nombre de candidats retenus au concours de recrutement des enseignants 2017 pour passer l'examen oral était de 134 192, soit un taux de 30.13%, informe la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit sur sa page facebook.

Par Louiza Ait Ramdane

Les résultats du concours organisé le 29 juin dernier seraient connus aujourd'hui, à partir de 16:00 sur le site électronique de l'Office national des examens et concours (ONEC) : [www.concours.onec.dz](http://www.concours.onec.dz). L'opération de retrait des convocations pour les lauréats appelés à se présenter à l'oral prévu les 30 et 31 juillet, débutera également aujourd'hui, a précisé M<sup>me</sup> Benghebrit. A noter également que M<sup>me</sup> Benghebrit avait déjà rassuré les candidats que les postes seront accordés au mérite. Plus de 700 000 candidats ont passé ce concours pour décrocher un poste d'enseignant parmi les 10 009 postes ouverts dans différentes spécialités dans les cycles moyen et secondaire. C'est le deuxième concours de recrutement que le ministère de l'Education nationale organise, après celui du mois d'avril 2016 où 28 000 enseignants ont été recrutés. Ce département compte recruter encore 10 009 nouveaux enseignants. Au total, 14



627 fonctionnaires seront recrutés entre enseignants et personnel de l'administration. Cette nouvelle vague d'enseignants fera sa rentrée scolaire à partir de septembre prochain. Ils sont censés combler le déficit engendré par les 41 000 départs à la retraite enregistrés cette année. Au total, 5 250 postes sont ouverts au niveau national pour l'accès au corps de professeur de l'enseignement moyen dans douze matières. Il s'agit des langues arabe, amazighe, française et anglaise, l'histoire et la géographie, les mathématiques,

les sciences physiques et technologies, les sciences naturelles, l'informatique, la musique, le dessin et l'éducation physique et sportive. Le cycle secondaire accueillera, de son côté, 4 759 nouveaux enseignants. Les postes ouverts concernent 22 matières au profit des titulaires d'un master d'enseignement supérieur, d'un diplôme d'ingénieur d'Etat, d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un diplôme d'études supérieures dans les filières requises. Cependant, le ministère de l'Education a indiqué avoir un

grand déficit dans les matières de mathématiques et de physique. Les deux matières se tailleront donc la part du lion lors des recrutements. Sur les 700 000 candidats inscrits au concours, le ministère de l'Education ne prendra que 10 000 parmi les mieux classés. Le ministère de l'Education a indiqué qu'au total 66 869 enseignants ont été recrutés durant l'année 2016, dont 28 867 sur la base du concours sur épreuve organisée en avril et 38 002 autres à travers l'exploitation des listes d'attente issues de ce concours. 35 480 ont été recrutés dans le cadre des listes de wilaya et 2 522 à travers des listes nationales. A noter que le secteur de l'Education nationale est l'un des rares domaines de la Fonction publique qui peut encore recruter, dans le contexte actuel de crise économique. Le caractère social sera préservé pour ce secteur pour la prochaine année. La preuve, le secteur sera renforcé par de nouveaux postes pédagogiques et administratifs pour la rentrée. L. A. R.

## Collectivités locales

### La fiscalité locale, volet majeur du prochain code communal

Le développement des collectivités locales, notamment de la commune, continue de constituer une importance majeure pour les pouvoirs publics surtout après cette dynamique mise en œuvre pour la diversification économique et surtout pour la consolidation et les ressources financières locales comme alternative au financement par le budget de l'Etat qui permettra aux communes de parvenir à un autofinancement de leurs actions et projets.

Adopté en juillet 2012, le code communal et de la wilaya connaît, conformément à la dernière révision constitutionnelle, d'ici à l'année prochaine de nouveaux amendements afin de «s'adapter aux nouvelles exigences de l'heure». Pour cela, un projet de loi est en cours de préparation au département de Nourddine Bedoui, qui en a fait l'annonce avant-hier. En effet, pour le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, il s'agit de jumeler les deux codes actuellement en vigueur pour ne comprendre qu'un seul texte juridique qui gèrera les deux circonscriptions territoriales. «Un atelier permanent travaille à l'élaboration d'un projet de loi relatif aux collectivités territoriales qui pourrait réunir les codes communal et de wilaya dans une seule loi», a indiqué Nourddine Bedoui lors d'une conférence de presse animée conjointement avant-hier

avec le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE). Précisant qu'une fois achevé, le nouveau texte «sera soumis au Conseil des ministres avant la prochaine rentrée sociale». En fait, il s'agit d'instituer un cadre fiscal et financier permettant aux communes de sortir de leurs «difficultés financières», avait déclaré lors d'une autre occasion le ministre de l'Intérieur. Indiquant que le nouveau code communal permettra aux communes de contracter des prêts bancaires pour soutenir le développement, il avait relevé alors que plus de 30 articles des codes communal et de wilaya actuels ne sont pas appliqués. Pour sa part, le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, avait fait savoir il y a quelques semaines lors de la séance de vote du plan d'action du gouvernement que les projets de révision des codes de la commune et de la wilaya que le gouvernement présentera au Parlement pour «la consolidation de la démocratie locale à travers une meilleure définition des prérogatives entre l'Etat et les collectivités locales». La révision du code communal et du code de wilaya est une exigence d'ordre économique devant lever les obstacles contenus dans les codes actuellement en vigueur. Il est ainsi prévu dans le texte en préparation, outre la poursuite des actions pour l'amélioration

du service public passant par la modernisation de l'administration et la levée des entraves bureaucratiques qui ont, des années durant gangrené la gestion et le fonctionnement des collectivités locales, il sera question de mettre en place les mécanismes et outils devant renforcer le rôle économique des collectivités locales à travers notamment la révision de la législation relative aux finances locales dont son volet fiscalité, la promotion de l'investissement local.

Ainsi, le traitement et la gestion de la crise économique qui impose certes une diversification économique devant mener à une sortie de la dépendance des revenus pétroliers via la rationalisation des dépenses publiques, la réduction des importations, il est tout aussi urgent de subvenir aux lourdes charges du budget étatique grâce au recouvrement de la fiscalité locale dont les recettes viendront régler les difficultés financières de certaines communes en déficit budgétaire et contribuer ainsi au développement national.

Pour Mokhtar Bourouina, ancien président d'APC de la commune de Sidi M'hamed, cette révision viendra «alimenter le budget et les caisses de la commune» puisque le nouveau texte consacrera «plus de rigueur dans la collecte et le recouvrement de la fiscalité locale qui constitue un véritable déficit dans

de nombreuses communes». A ce sujet, il dira en effet que bon nombre de taxes communales ne sont pas collectées à l'instar de celles sur les biens communaux, la taxe sur les fêtes, la taxe de séjours imposée dans les hôtels sur le tarif des nuitées dont un pourcentage revient à la collectivité locale. Ce qui dira-t-il, constitue «un véritable frein à la gestion de la finance locale».

Par ailleurs, sur le jumelage du code communal avec celui de la wilaya, l'ancien président d'APC, considérera qu'en fait, il s'agit d'aller vers un seul texte juridique qui statuera sur les deux circonscriptions territoriales. Selon lui, «dans l'ensemble la gestion et le fonctionnement aussi bien de la commune que de la wilaya demeureront pratiquement les mêmes que ceux actuellement portés dans les deux codes en vigueur. Sauf que désormais, l'on parlera de code des groupements territoriaux ou de code des collectivités territoriales».

En somme, les communes et les wilayas sont de grands atouts pour stimuler et intensifier les investissements pour parvenir au développement. Néanmoins, le financement des projets de développement publics ne peut être supporté exclusivement par le budget de l'Etat. Outre l'appel à d'autres modes et modalités de financements qui est désormais incontournable.

## LA QUESTION DU JOUR

### Erdogan en mission spéciale

Suite de la page une

Tout cela laisse penser qu'il ne se charge pas tant d'une mission de médiation que d'une mission tout court, à lui confiée par le Qatar, avec ou sans l'aval des Etats-Unis, bien qu'on puisse parier que c'est avec leur assentiment. Erdogan ne va pas à Riyad en médiateur mais en négociateur autrement dit, en quelque sorte comme un envoyé spécial du Qatar, ou son porte-parole, avec probablement la bénédiction des Etats-Unis, le véritable garant de l'intégrité du Qatar. Personne mieux qu'Erdogan ne peut être chargé de ce premier round des négociations, toujours le plus ardu et le moins fructueux. Si le régime de sanctions imposé au Qatar n'était pas aussi sévère, si Doha avait du moins conservé la possibilité de parler avec ses boycotteurs, sans pour cela devoir passer par le médiateur attitré koweïtien, il n'aurait pas pensé à Erdogan. Son chef de la diplomatie n'aurait pas manqué de se glisser par la plus petite porte qui soit restée ouverte devant lui pour rechercher directement avec les boycotteurs un compromis viable pour la famille régnante. Car dès lors que tous les ponts ne sont pas coupés, dès lors que l'on peut encore se parler, une issue, une solution négociée acceptable par tous n'est pas quelque chose de tout à fait hors de portée. Le plus grave toujours, c'est de ne plus se parler. Depuis le début le Qatar est demandeur de dialogue. S'il ne l'obtient pas, c'est évidemment parce qu'il y a eu un précédent, un cas où il n'a pas agi conformément à ses engagements. La suite logique au fait de ne pas se parler, c'est le passage à un autre langage, c'est-à-dire à la guerre. C'est probablement elle qui serait aujourd'hui à l'ordre du jour sans les bases occidentales dans la région, et notamment la base américaine au Qatar, la plus importante de toutes. Maintenant, on ne peut exclure qu'Erdogan soit mû par un autre motif en se rendant à Riyad : essayer de constater par lui-même jusqu'où les Saoudiens sont prêts à aller pour ramener le Qatar dans le droit chemin. Est-ce jusqu'à la guerre ? Bien entendu, les Saoudiens ne vont pas lui révéler leurs intentions, mais un négociateur chevronné peut toujours percer à jour celles-ci, quelque soin qu'on ait pris à les lui cacher. M. H.

Pour cela, le recouvrement de la fiscalité locale s'offre aux collectivités locales dont les besoins de financement sont en croissance rapide et mal cernés, comme une des réponses permettant de s'autofinancer et par conséquent soulager le budget de l'Etat.

Lynda Naili

A cause du phénomène de vols de câbles internet

# Des zones entières privées de connexion

■ Les vols de câbles d'internet sont enregistrés dans plusieurs régions du pays. En conséquence, plusieurs foyers restent sans connexion en pleine saison estivale. Outre le désagrément causé aux familles et aux entreprises, les services d'Algérie Télécom, plus précisément d'Actel, tardent souvent à réagir pour rétablir les liaisons.

Par Yacine Djadel

Plusieurs foyers sont privés de connexion depuis plusieurs jours. Ce n'est pas à cause des travaux de maintenance d'Actel, l'agence commerciale d'Algérie Télécom, ni des problèmes techniques classiques, mais plutôt à des vols de câbles d'internet. Un phénomène qui est connu en Algérie et déjà signalé sur nombre de wilayas. A Alger, ces jours-ci c'est toute une cité à Gué de Constantine qui est pénalisée par le vol d'un câble internet, celui alimentant toute une partie du réseau de cette périphérie. Subtilisé durant la

## Une cinquantaine d'artisans animent la deuxième édition Tizi-Ouzou : fête de la poterie à Ath Kheir

UNE CINQUANTAINES d'artisans, dont une trentaine de potiers, animent depuis mardi la deuxième édition de la fête de la poterie du village Ath Kheir, dans la commune d'Ait Khellili, à 35 km à l'est de Tizi-Ouzou, a-t-on appris hier des organisateurs. Cette nouvelle édition, organisée par l'association «Selqam N'Talaght» et le comité de village d'Ath Kheir, qui se poursuivra jusqu'au 22 juillet, est également marquée par la participation de six wilayas : Tamansrasset, Bouira, Béjaïa, Ain Defla, Sétif, Ghardaïa et Boumerdès en plus de Tizi-Ouzou. Une exposition-vente de poteries et de produits de l'artisanat traditionnel est au menu de cette deuxième édition placée sous le thème : «Le savoir-faire ancestral de la poterie d'Ath Kheir, comme ressource économique locale». Il est également prévu, selon le programme communiqué à l'APS, une reconstitution de mariage traditionnel et des conférences sur la signification des signes berbères, qui ornent les poteries et autres objets de l'artisanat traditionnel, tels que le tapis, ainsi que sur le royaume de Koukou. Cette fête sera l'occasion pour les amateurs d'objets artisanaux d'acquiescer des ustensiles, dont des marmites, les tajines pour la galette ou les crêpes, et la «djefna» pour rouler le couscous, de couleur rouge brique. Ces ustensiles sont très demandés par des commerçants et des particuliers. La poterie d'Ath Kheir, réputée pour sa solidité et son raffinement, se distingue par l'absence de décoration du fait qu'il s'agit d'ustensiles destinés à un usage quotidien et à supporter les épreuves des flammes. Cette particularité lui a permis d'occuper une place de choix sur le marché national. Selon les potiers d'Ath Kheir, leurs principaux clients sont des commerçants des wilayas de Bordj Bou-Arréridj, M'Sila, Sétif et Biskra, qui passent des commandes pouvant aller jusqu'à 500 pièces par commerçant.

Safy T.

nuit du lundi à mardi il y a plus d'une semaine, l'acte maléfaisant a causé une coupure permanente à des centaines de citoyens habitant l'agglomération. Réclamant auprès des services compétents d'Algérie Télécom, les habitants n'ont eu aucune réponse. Pire encore, un jeune du quartier, pour qui internet demeure indispensable pour ses études, a été même renvoyé des services techniques d'Actel, à Kouba. Motif invoqué : sa tenue jugée «indécente» pour les lieux. Ce dernier, pourtant venu en client et non en travailleur astreint à une tenue correcte exigée, a été empêché d'entrer en vue de déposer sa requête. «J'ai mis seulement un pantacourt ce qui est normal pour un mois de juillet, je ne vois pas où est le mal. C'est juste un prétexte», a-t-il déploré. Des réactions étonnantes de la part d'une administration censée régler ce type de problèmes et d'être à l'écoute des citoyens. Ainsi, suite aux vols de câbles d'internet sévissant dans quelques régions du pays, de nombreux foyers restent, en conséquence, sans connexion en pleine saison estivale. Outre le désagrément causé aux familles, les services d'Algérie Télécom tardent souvent à réagir pour rétablir les liaisons. Une double peine pour les gens qui se trouvent souvent victimes de deux faits. D'une part, il



PH.D. R.

y a l'acte de vol des câbles, causant la perturbation du net, d'autre part il y a les services d'Algérie Télécom qui ne réagissent pas à temps, qui parfois restent même indifférents face à ce genre de problèmes, qui n'est pas des moindres. Informés par les citoyens privés d'internet à Gué de Constantine, et après avoir tenté de joindre la direction générale d'Algérie Télécom en

vain, nous nous sommes déplacés sur les lieux, en vue d'avoir la version de cette entreprise. Arrivés à la rue Aissat-Idir, aucun responsable n'était présent pour nous recevoir. D'après les agents de sécurité avec lesquels on s'est entretenu vers 11h30, «ils sont partis déjeuner», a affirmé l'un d'eux. La pause déjeuner est normalement fixée à midi dans toutes les administrations

de l'Etat, notamment pour les directeurs. En plus, il s'agissait de tous les services, communication, clientèle, Actel, d'après les réponses des agents. Des situations qui laissent perplexes. A se demander où est la responsabilité des autorités lors de telles circonstances pénalisantes pour les citoyens.

Y. D.

## Transport urbain à Alger

### Acquisition de 280 nouveaux bus au profit de l'ETUSA

L'Établissement de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) envisage de renforcer son parc d'autobus à travers l'acquisition de 280 nouveaux bus d'une valeur de près de 6 milliards de dinars, a-t-on appris hier du directeur général de l'Établissement. La stratégie de l'Etusa pour le développement du transport public dans la capitale vise à améliorer les prestations fournies aux citoyens à travers le renforcement de son parc d'autobus soit par affrètement de bus auprès du secteur privé ou l'acquisition de nouveaux bus au profit de l'établissement, a déclaré Benmiloud Abdelkader à l'APS.

L'établissement œuvre pour le projet de l'acquisition de 100 nouveaux bus à travers un marché d'une valeur de près de 3 milliards de dinars. Les procédures afférentes à ce projet ont été accomplies en attendant l'approbation de la tutelle pour les accomplir en tant que marché de gré à gré, auquel s'ajoute un deuxième marché d'une valeur équivalente (3 milliards de dinars) qui permettra l'acquisition de 180 autres bus fabriqués par la Société nationale des véhicules industriels (Snvi). Le plan d'action de l'établissement qui s'attelle à intensifier son réseau dans la capitale, prévoit des projets d'acquisition d'autres bus supplémentaires de 20 à 25 sièges, le cahier des charges spécial à cette offre étant établi et les procédures nécessaires accomplies en attendant un financement adéquat avant son lancement, sachant que le coût de ce projet s'élève à 136 millions de dinars, précise M.

Benmiloud. Ces projets tendent à être «au diapason de la demande accrue» des autorités locales et des citoyens pour ouvrir d'autres nouvelles lignes de l'Etusa à travers les communes et les quartiers de la capitale, a indiqué M. Benmiloud, ajoutant que la mise en service progressive des nouveaux bus intervient pour renforcer et desservir le réseau et les lignes de transport notamment dans les nouvelles cités d'habitation. Depuis novembre 2016 jusqu'à la semaine en cours, l'Etusa avait renforcé son parc avec 300 bus, et ce, dans le cadre de location de 300 bus d'un opérateur privé. La mise en service de ces derniers en début de juillet a déclenché une contestation des transporteurs contre «la compétition déloyale» exercée par l'opérateur public au niveau des lignes déjà saturées qui ne supportent plus de renforcement.

M. Benmiloud a affirmé qu'en application des instructions de la direction des Transports, un changement avait été opéré après cette contestation, en retirant 6 lignes relevant d'Etusa pour équilibrer l'offre et la demande au sein des secteurs de transports tant publics que privés, indiquant que l'Etusa visait à promouvoir le service public et assurer le transport vers les régions souffrant d'un manque flagrant en matière de moyens de transport. Il est à noter que l'Etusa avait lancé un appel d'offres national durant le premier semestre de l'année 2015 pour louer des bus relevant du secteur privé pour en bénéficier, cependant le projet n'a pas pu se concrétiser jusqu'à la fin de l'an passé pour

infructuosité des premières offres, avant qu'un opérateur ne remporte l'appel d'offres, ce qui a permis la mise en service de 259 nouveaux bus au niveau de la capitale. Ces bus ont permis de créer 700 postes d'emploi, un chiffre revu à la hausse avec la mise en service de nouveaux bus à l'avenir dans le cadre des projets sus mentionnés. Tous les bus loués dans le cadre de ce projet seront mis en service à la fin de l'année en cours, a-t-il indiqué. Le parc de l'Etusa représente 10% du secteur des transports à Alger avec 303 bus destinés au transport public transportant plus de 3 millions de personnes entre habitants et visiteurs d'Alger. Elle œuvre, à travers ces projets, à s'adapter au changement que connaît le plan de distribution des logements à Alger, notamment après le relogement de plus de 50 000 familles. L'Etusa offre ses services «exceptionnellement» en dehors d'Alger au profit des usagers du train Alger-Zéralda, entré en service ces derniers mois. Il s'agit de 6 bus de l'Etusa qui démarrent de Zéralda vers la commune de Ain Tagourait (Tipasa) en passant par les communes suivantes : Fouka, Douaouda et Bouharoun. Cette ligne a été créée sur instruction du ministère des Transports pour garantir le déplacement des citoyens vers différentes destinations après leur arrivée à la gare ferroviaire de Zéralda.

Anis B./APS



## Commerce

## Près de 70 milliards de DA de transactions sans factures

■ Le montant global des transactions commerciales sans factures décelées par les services de contrôle du ministère du Commerce a atteint 68,84 milliards de DA au 1<sup>er</sup> semestre 2017, alors que des marchandises d'une valeur de 4,75 milliards de DA ont été saisies, selon le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Abdelaziz Aït Abderrahmane.

Par Mahi A

Entre janvier et fin juin de l'année en cours, 917 923 interventions ont été effectuées ayant permis l'enregistrement de 120 145 infractions et conduit à 113 373 poursuites judiciaires et 6 877 fermetures administratives. Quant aux opérations de contrôle aux frontières, le nombre de cargaisons inspectées a été de 50 468 cargaisons (contre 50 968 au même semestre 2016). Ce contrôle a permis de bloquer aux frontières 732 cargaisons (contre 854 au 1<sup>er</sup> semestre 2016) pour une quantité de 30 217 tonnes (contre 58 394 tonnes) d'une valeur de 7,5 milliards de DA (contre 9,9 milliards d'Alger). Commentant la situation du marché en général au 1<sup>er</sup> semestre 2017, le même responsable relève que le marché avait connu «une série de contraintes qui ont eu des répercussions sur le consommateur et son pouvoir d'achat». En effet, explique-t-il, le marché s'est caractérisé par l'absence de transparence et de loyauté dans des transactions commerciales,



illustrée par la vente et l'achat sans factures, la pratique des prix illicites pour les produits soutenus par l'Etat, l'exercice d'activités commerciales sans titre légal et l'absence d'affichage des prix. Il s'agit aussi de la rétention des stocks des produits de large consommation (pomme de terre...), de la pratique de plusieurs formes de tromperie telles que le fardage dans la vente des fruits et légumes, du foisonnement d'activités et d'espaces d'échanges informels, les tromperies et les falsifications des produits mis à

la consommation et l'opposition au contrôle.

## Manque de formations spécialisées des agents de contrôle

Quant aux contraintes inhérentes à l'activité de contrôle, M. Aït Abderrahmane évoque le manque de formations spécialisées des agents de contrôle en matière de techniques d'investigation, de procédures de contrôle sur le marché et au niveau des frontières, l'insuffisance de la prise en charge des enquêtes (absen-

ce de propositions de mesures, non respect de la méthodologie arrêtée, non respect des délais de transmission des résultats...). Il cite, en outre, l'insuffisance de l'encadrement des agents de contrôle au niveau des services extérieurs, qui se traduit parfois par la mauvaise qualification des infractions, la mauvaise rédaction des PV, la réticence des agents de contrôle à appliquer et à proposer, en sus des poursuites judiciaires, les mesures conservatoires qui s'imposent (fermeture, saisie, retrait du produit...), la mauvaise orientation

de l'action du contrôle, qui doit être dirigée, en amont, vers les producteurs et les importateurs, l'insuffisance de moyens matériels et analytiques, l'absence de coordination intersectorielle dans le cadre des brigades mixtes (santé, agriculture, métrologie légale). Face à toutes ces contraintes, le même responsable préconise des mesures afin d'assurer une meilleure protection de la santé et de la sécurité des consommateurs. Il propose essentiellement le confortement des capacités des agents de contrôle par des formations spécialisées et continues, le renforcement de l'encadrement de ces derniers, le renforcement des capacités d'analyses des laboratoires de la répression des fraudes à travers, notamment, la mise en service prochaine du laboratoire national d'essais (LNE) qui viendra ainsi renforcer le contrôle des produits industriels, la redynamisation des activités des brigades mixtes et la protection des agents de contrôle lors de l'exécution de leurs missions par les services concernés. M. A./APS

## Selon l'ONS

## La croissance du PIB en légère hausse

Le Produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie a augmenté de 3,7% au premier trimestre 2017 par rapport au même trimestre de 2016 (contre une croissance de 3,9% au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 comparativement à la même période de 2015), selon l'Office national des statistiques. Cette croissance, qui reste «appréciable», selon l'ONS, a été tirée essentiellement par le rebondissement de l'activité du secteur des hydrocarbures qui a enregistré une croissance de sa valeur ajoutée de 7,1% au premier trimestre 2017 contre 2,6% au même trimestre de 2016, précise la même source. Quant au secteur de l'agriculture,

il a enregistré un taux de croissance de 3% au premier trimestre 2017 contre 4,8% au même trimestre de 2016. La combinaison de la croissance du secteur agricole avec celle des autres secteurs d'activité hors hydrocarbures ont conduit à une croissance du PIB hors hydrocarbures de 2,8% au premier trimestre 2017 contre 4% au premier trimestre 2016, indique l'ONS. En valeurs courantes, le PIB des trois premiers mois de l'année 2017 a connu une «importante» augmentation de 13,1% contre une baisse de 0,4% pour la même période de l'année 2016. De ce fait, la hausse du niveau général des prix est de

9,1% contre une baisse de 4,2% pour la même période de l'année 2016, note l'ONS. Pour rappel, le secteur des hydrocarbures (production de pétrole et de gaz, raffinage...) a enregistré un net relèvement de sa production durant le premier trimestre 2017 en marquant une hausse de 2,5%. Concernant la production du pétrole brut et du gaz naturel, la tendance haussière s'est confirmée pour le quatrième trimestre consécutif. En effet, l'activité d'extraction du pétrole brut et du gaz naturel a connu une hausse de 3,6% sur les trois premiers mois de l'année 2017. Quant à l'activité de raffinage du

pétrole brut, la production a connu une embellie en enregistrant un bond de 2,3% au premier trimestre 2017, et ce, après des baisses consécutives enregistrées au troisième trimestre 2016 (-6,1%) et au quatrième trimestre 2016 (-10,2%). Cependant, une contreperformance a caractérisé l'activité de liquéfaction du gaz naturel en enregistrant un recul de 2,2% au premier trimestre 2017 par rapport au même trimestre 2016. La loi de Finances 2017 table sur un taux de croissance du PIB de 3,9%.

Salem K.

## Raffinerie pétrolière d'Alger

## Guitouni exhorte la société chinoise à livrer le projet dans les délais

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a exhorté la société chinoise, chargée des travaux de réhabilitation et d'extension de la raffinerie pétrolière de Sidi R'cine (Alger), à accélérer les travaux et de renforcer ses effectifs pour réaliser le projet dans les délais impartis. «Vous devez renforcer le chantier, notamment par le personnel, et accélérer les travaux. C'est un projet national stratégique pour l'Algérie. Les délais de réalisation doivent donc être respectés. Faute de quoi, les pénalités de retard prévues dans le contrat seront appliquées», a insisté le ministre en s'adressant aux responsables de la société China Petroleum Engineering and Construction (CPECC), lors de sa visite de travail et d'inspection à plusieurs projets de son secteur dans la wilaya d'Alger en compagnie notamment du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, et du

Pdg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour. Pour plus d'efficacité et de célérité dans les travaux en cours de cette raffinerie, le ministre a instruit les responsables du chantier de mettre en place une cellule de suivi devant suivre au quotidien l'état d'avancement des travaux et de régler, au fur et à mesure, les problèmes susceptibles de survenir. Pour leur part, les responsables de CPECC ont justifié le manque des effectifs constaté sur le chantier par un «problème de visa» pour le personnel chinois. Ce à quoi M. Guitouni a ordonné le recours aux sociétés algériennes, notamment celles actives dans les grands travaux d'aménagement, pour combler ces insuffisances et accélérer la cadence de réalisation. Par ailleurs, le ministre a expliqué à la presse que le projet de réhabilitation de la raffinerie d'Alger, dont la date de réception est

prévue pour octobre 2018, devrait permettre d'augmenter de 35% les capacités de raffinage de cette unité laquelle avait traité 2,8 millions de tonnes (Mt) par an d'hydrocarbures en 2014. Il a aussi précisé que l'Algérie produit actuellement 11,5 millions de tonnes (Mt) par an de carburants, contre une consommation globale de 15 Mt/an, alors que le déficit (3,5 Mt/an) est comblé par l'importation pour un montant de deux (2) milliards de dollars/an. M. Guitouni a ajouté que la consommation nationale en carburants avait connu une augmentation annuelle de 7% ces dix dernières années, un accroissement induit à la fois par l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens, l'augmentation du parc automobile national ainsi que les prix bas des carburants. Pour répondre à cette demande en hausse continue, l'Etat a alors décidé de la

réalisation de deux autres nouvelles raffineries à Hassi Messaoud (5 Mt/an) et Tiarret (5 Mt/an) dont la réception est prévue pour 2020, a avancé le ministre. Selon lui, les capacités globales de raffinage de l'Algérie devront être portées à 40 Mt/an à l'horizon 2021 à la faveur de la réalisation de nouvelles raffineries et de la réhabilitation de celle d'Alger. Sur ce point, il a assuré que l'Algérie serait autosuffisante en carburants et pourrait même exporter à partir de 2020, soit après l'entrée en service des nouvelles raffineries. Le ministre a également évoqué un «ambitieux programme» d'augmentation des capacités de stockage des carburants, permettant de passer d'environ 7 000 m<sup>3</sup>/an stockés annuellement à environ 2 millions m<sup>3</sup>/an en 2020, soit une période d'autosuffisance de 30 jours au lieu de 12 jours actuellement. Safia T.

Tipasa

# La réalisation de logements promotionnels en retard confiée à Badr Iskane

■ Le wali de Tipasa, Moussa Ghellai, a annoncé que la réalisation de quelque 1 500 logements promotionnels aidés (LPA), accusant un «grand» retard, a été confiée récemment au promoteur immobilier «Badr Iskane».



«Par Lydia O.

«Les autorités de la wilaya ont décidé de transférer la réalisation de 1480 LPA, inscrit au titre du plan quinquennal 2010-2014, de l'office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) au promoteur immobilier "Badr Iskane", a déclaré le wali à l'APS en marge d'une visite pour s'enquérir de la cadence des travaux d'aménagement de 48 projets de logements publics locatifs à travers les 17 communes de Tipasa. Il s'agit de 1 480 logements répar-

tis entre les communes de Fouka, Chaiba, Koléa, Bouharoun et Bou Ismail qui sont restés lettre morte suscitant l'ire des bénéficiaires, selon des échos recueillis par l'APS. A ce propos, le wali a rassuré les souscripteurs à cette formule de la réalisation des projets dans les délais une fois les travaux lancés, soulignant que les procédures administratives sont au stade de la délivrance des permis de construire, ajoutant que le problème du foncier «ne se pose plus». Concernant le projet des 1678 LPA qui enregistre lui aussi un retard, le wali a fait

savoir que le promoteur immobilier public l'agence foncière de la wilaya était à pied d'œuvre pour le lancement des projets et qu'elle se penchait actuellement sur la révision des études techniques. S'agissant des logements de type F1, M. Ghellai a affirmé aux citoyens rencontrés qu'ils bénéficieront «progressivement» de toute opération de distribution des logements de type F3, ajoutant avoir donné de fermes instructions aux chefs de Dairas et présidents d'APC pour l'examen des dossiers au cas par cas. Soutenant que les appartements de type F1 seront récupé-

rés, il a rappelé la décision historique du président de la République Abdelaziz Bouteflika de ne pas réaliser ce genre de logements. Le Wali de Tipasa a entamé lundi une visite de travail de deux jours à travers les chantiers de 48 projets de logements publics locatifs (LPL) pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux d'aménagement et aplanir les difficultés ralentissant la cadence de réalisation de certains projets, et ce en associant les directions techniques et les collectivités locales. Le wali a relevé «l'inaction» de certains bureaux d'études en matière de

suivi sérieux et la qualité des travaux notamment en ce qui concerne le projet de 160 LPA dans la commune de Larhat. Constatant l'arrêt des travaux d'aménagement de certains projets pour manque de financement notamment, M. Ghellai a rassuré les entrepreneurs en rappelant la dernière décision du Gouvernement portant libération un volume important d'affectations au profit des projets à caractère social. Il a souligné, dans ce sens, qu'il s'agit là du programme du président de la République et d'une orientation de l'Etat algérien.

L. O./APS

Université Salah-Boubnider de Constantine

## Introduction à la prochaine rentrée d'un master de gestion des déchets

L'université Salah-Boubnider Constantine-3 ouvrira à la prochaine rentrée 2017/2018 un nouveau master professionnel de gestion des déchets en partenariat avec l'université allemande Rostock, a indiqué le recteur de cette université Mohamed Bouras. Ouvert en coordination avec l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), l'Agence nationale des déchets (AND) et les deux directions de wilaya de l'environnement et des ressources en eau, ce master comprendra 20 postes et initiera les étudiants aux modes de gestion durable et recyclage des déchets leur offrant la possibilité de créer en fin de formation des micro-entreprises activant dans ce créneau, a précisé ce responsable. Ce master sera encadré par des enseignants des deux uni-

versités de Constantine et de Rostock et des experts des deux pays, a ajouté M. Bouras en notant que l'université de Constantine-3 offrira au total 23 spécialités nouvelles en master et lancera à l'avenir en coordination avec la même université allemande deux masters sur les changements climatiques et la gestion de l'eau. Les différentes facultés de l'université Salah Boubnider offrent au total 1 300 postes de formation en master et ont ouvert 37 postes de doctorats en architecture, gestion des techniques urbaines et en sciences politiques et communication, a encore indiqué le recteur qui a précisé que l'inscription en master qui se déroule jusqu'au 26 juillet par internet a permis à ce jour d'inscrire 700 étudiants. L'université a, en cours d'exécution, un projet de création de

concert avec l'Agence nationale de développement des PME d'une maison de l'entrepreneuriat en vue de familiariser les étudiants avec les modalités et étapes de création d'une entreprises dans un souci de les rapprocher de l'environnement socio-économique. Le recteur a fait état, en outre, d'un accord conclu avec la Confédération générale des entreprises algériennes pour permettre aux étudiants d'effectuer des stages pratiques et aux enseignants de mener des travaux de recherches au sein des entreprises. L'université Salah Boubnider a formé, au terme de l'année 2016-2017 environ 3.800 diplômés en licence et master, a ajouté son responsable.

Hatem D. /agences

Laghouat

## 500 logements AADL à attribuer en août

«Au moins 500 logements relevant de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) seront attribués au mois d'août prochain dans la commune du chef lieu de wilaya de Laghouat, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Faisant partie d'un programme de 800 logements du

même type en cours de réalisation au chef lieu de la wilaya, cette tranche a été projetée à la distribution après finalisation des travaux de voies et réseaux divers (VRD), en attendant le parachèvement du réseau de l'éclairage public, ont précisé les mêmes services. Les services de la wilaya font état aussi de la

poursuite des travaux secondaires concernant la tranche des 300 logements restants dont l'attribution devra intervenir en septembre prochain. Le projet de 200 unités similaires (AADL) dans la commune d'Aflou sont à un stade de réalisation "très avancé" et devra être livré au début du dernier trimestre de

l'année courante, selon la même source. Une première tranche de 200 logements promotionnels aidés (LPA) sera attribuée à la fin du mois de juillet en cours, ont également fait savoir les services de la wilaya.

Y. A.

## Oran Cinq projets de fermes aquacoles validés

CINQ PROJETS de fermes aquacoles, prévus dans la zone de Kristel, spécialisées dans l'élevage de la dorade et du loup de mer ont été validés par la commission de wilaya, a-t-on appris du directeur local de la pêche et de l'aquaculture. La direction de la pêche a réuni, la veille (lundi), les responsables des différentes administrations concernées par ces projets – la Direction des domaines de l'Etat, l'Agence nationale du cadastre et la Direction de l'industrie – ainsi que les investisseurs dans le but d'accélérer les procédures pour le lancement de ces projets avant la fin de l'année en cours, a indiqué Mohamed Bengrina. Après la validation des projets par la commission de wilaya, la prochaine étape consistera en l'attribution des terrains, sur terre et en mer. L'objectif de cette réunion est de faciliter les procédures, pour que tout soit prêt au mois de septembre, a souligné M. Bengrina, ajoutant que l'entrée en service de ces fermes est attendue pour la fin de l'année 2017 ou, au plus tard, pour le premier trimestre de l'année 2018. La capacité de production globale des cinq fermes dépassera les 3 000 tonnes par an. Elles généreront une centaine de postes d'emploi direct, a-t-il précisé. La wilaya d'Oran compte déjà trois fermes aquacoles, une spécialisée dans l'élevage des moules et deux autres produisant du loup de mer et de la dorade. La réalisation de fermes aquacoles à Oran s'inscrit dans le cadre du programme de développement du secteur à l'horizon 2020, axé sur l'aquaculture.

R. R.



Sahara occidental/ Pour se conformer à l'arrêt de la CJUE

# L'UE communique aux autorités douanières ses «lignes directrices»

■ Des «lignes directrices» sur les implications de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui a conclu que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne s'appliquent pas au Sahara occidental, ont été communiquées aux autorités douanières des Etats membres de l'Union, a affirmé le commissaire européen aux Affaires économiques, Pierre Moscovici.

Par Halim O.

«**C**es lignes directrices prévoient qu'en cas de doutes fondés quant à l'origine des marchandises, les autorités douanières doivent procéder à des recherches conformément aux dispositions relatives à la coopération administrative énoncées au titre VI du protocole n° 4 à l'Accord d'association UE-Maroc», a souligné le commissaire européen dans sa réponse à l'eurodéputée Maria Arena qui interpellait la Commission sur les importations dans l'UE des produits marocains et du Sahara occidental suite à l'arrêt de la CJUE, rendu le 21 décembre dernier. Relevant le statut séparé et distinct garanti au territoire du Sahara occidental par la charte des Nations unies, la CJUE a soutenu dans son arrêt qu'il est exclu de considérer que l'expression territoire du royaume du Maroc, qui définit le champ territorial des accords d'association et de libéralisation, englobe le Sahara occidental et, partant, que ces accords sont applicables à ce territoire». La CJUE qui a jugé que le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts, relevant de souverainetés distinctes, a souligné également dans son arrêt qu'il ne peut y avoir aucune exploitation économique au Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui». Selon ce commissaire, l'exécutif européen réfléchit actuellement à la façon «la plus judicieuse» de se conformer à l'arrêt de la Cour européenne de justice en tenant compte «(...) des intérêts du peuple du Sahara occidental». La Commission européenne, a-t-il poursuivi, veillera à «maintenir les échanges commerciaux dans un contexte de sécurité juridique». En effet, l'exécutif

européen pour l'arrêt de la CJUE est «contraignant» doit trouver à l'appliquer dans le sens du respect essentiel du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Au début de l'année, un haut diplomate européen affirmait que la décision de la CJUE, qui a conclu dans son arrêt que les accords d'association et de libéralisation entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental est «contraignante» pour l'Union et ses Etats membres. «L'arrêt de la CJUE est contraignant pour l'UE et ses Etats membres. Nous vivons dans un Etat de droit et nous devons respecter toute décision prise par la justice», a déclaré Nicholas Westcott, directeur exécutif Moyen-Orient et Afrique du Nord au Service européen de l'action extérieure (SEAE) lors d'un échange de vues avec les membres de la Commission des Affaires étrangères (AFET) au Parlement européen. En clair, l'UE est ses institutions s'attelleront désormais à appliquer la décision de la haute instance juridique de l'Union qui

a affirmé que le fait de considérer que le territoire du Sahara occidental relève du champ d'application de l'accord d'association est contraire au principe de droit international. Début février, le Commissaire européen chargé de l'action pour le climat et de l'énergie, Miguel Arias Canete affirmait que l'UE tiendra désormais compte du statut «distinct et séparé» du territoire du Sahara occidental dans ses échanges avec le Maroc en matière d'énergie renouvelable. Quelques semaines plus tard, c'était au tour de la commissaire européenne au Commerce, Cécilia Malmström d'affirmer qu'à l'avenir, la Commission tiendra dûment compte de l'arrêt du 21 décembre 2016 dans tout processus» de négociation avec le Maroc. Le 19 avril dernier, la Commission européenne a adressé au Conseil une recommandation en vue de la négociation d'un accord sur l'adaptation des protocoles à l'Accord d'association entre l'UE et le Maroc. Le commissaire Moscovici a rappelé, à ce titre, que «la décision du



Ph. DR

Conseil concluant l'accord sera soumise à l'approbation du Parlement européen» dont de nombreux membres continuent à dénoncer le silence de l'UE sur le pillage par le Maroc des ressources naturelles du peuple sahraoui. Les députés européens sont, aujourd'hui, de plus en plus nombreux à exhorter l'UE à contribuer à faire avancer

la résolution de ce vieux conflit de décolonisation, en ne concédant plus aucun passe-droit au Maroc, et en nouant un dialogue direct avec le Front Polisario, notamment après l'arrêt de la CJUE. Ces eurodéputés ont mis en garde contre toute tentative de contourner la décision de la Cour européenne de justice.

H. O./APS

## Libye

### L'Onu appelle l'ANL à enquêter sur des crimes

Les Nations unies ont appelé l'Armée nationale libyenne (ANL) du général Khalifa Haftar, qui contrôle l'est de la Libye, à enquêter sur les exécutions sommaires de prisonniers. Le chef de l'ANL est soutenu par l'Egypte et les Emirats arabes unis, ce qui lui permet d'asseoir sa présence sur le terrain. Les pays occidentaux estiment pour leur part que le général Haftar doit être associé à toute solution dans le conflit libyen. «Nous sommes fortement préoccupés par le fait qu'après les récents combats à Benghazi, les personnes faites prisonnières par des membres de l'Armée nationale libyenne, qui contrôle de fait l'est de la Libye, encourrent un risque imminent de torture, voire d'exécutions sommaires», a déclaré la porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies aux

droits de l'homme (HCDH), Liz Throssell, lors d'un point de presse. Selon certaines informations, les Forces spéciales, une unité alliée de l'ANL, ont participé «à la torture des détenus et aux exécutions sommaires d'au moins dix hommes faits prisonniers», a-t-elle ajouté. L'ANL a annoncé en mars dernier son intention d'enquêter sur ces soupçons de crimes de guerre mais n'a depuis rien annoncé à ce sujet, a ajouté Liz Throssell. Elle a également appelé l'ANL à suspendre Mahmoud al Werfalli de ses fonctions comme commandant des Forces spéciales dans l'attente des conclusions de l'enquête. Une vidéo qui circulait sur les réseaux sociaux en mars montre un homme présenté comme Mahmoud al Werfalli qui abat trois hommes agenouillés face à un mur les mains

liées derrière le dos, explique Liz Throssell. Deux autres vidéos parues en juin montrent ce qui ressemble à des exécutions sommaires effectuées par des combattants de l'ANL sous les ordres de Werfalli. «Une de ces vidéos, qui est apparue le 9 juin, montre quatre hommes agenouillés les mains derrière le dos qui sont abattus sous les yeux de Werfalli», ajoute la porte-parole. «La vidéo la plus récente, qui a été diffusée sur les réseaux sociaux ce mois-ci, semble montrer des combattants de l'ANL en train de donner des coups de pieds à des prisonniers tout en se moquant d'eux, tandis qu'on entend semble-t-il al Werfalli accuser deux hommes ayant les mains liées derrière le dos d'appartenir à des groupes terroristes», ajoute-t-elle.

Amel D./agences

## Tunisie/ Remaniement ministériel

### Chahed met fin aux spéculations

Le Chef du gouvernement d'union nationale, Youssef Chahed, a mis fin aux spéculations autour du supposé remaniement ministériel et des noms qu'il va concerner. Il a déclaré, en marge d'un colloque sur l'emploi des personnes aux besoins spécifiques, que le gouvernement n'est pas supposé être remanié chaque année. Il a ajouté qu'il

est actuellement en train d'opérer une évaluation du rendement des membres de son cabinet, et qu'une réunion va le regrouper les semaines à venir avec les représentants des partis signataires du «document de Carthage», pour affiner ce travail, dans la mesure d'évaluer les réalisations de chaque membre du gouvernement par rapport aux

objectifs de ce document. Ensuite, seulement, a-t-il ajouté, on pourrait parler d'un éventuel remaniement du gouvernement.

### Entretien téléphonique entre BCE et Khalifa Haftar

Le président de la République Béji Caïd Essebsi a reçu une

délégation du conseil présidentiel libyen conduite par Ali Katrani. Au cours de cet entretien, la situation en Libye, et l'initiative lancée par la Tunisie pour y réinstaurer la paix, ont été abordées. Par ailleurs, et en présence de ses hôtes, BCE a entrepris de téléphoner au chef de l'armée libyenne, le général Khalifa Haftar, avec lequel il a

abordé les mêmes sujets. Ce dernier a assuré au président tunisien sa totale adhésion à l'initiative lancée par la Tunisie pour faire cesser les hostilités en Libye. Haftar aurait, par ailleurs, exprimé sa joie d'accepter l'invitation de BCE à entreprendre, prochainement, une visite officielle en Tunisie.

R. M.

Industrie automobile russe

## Renault Russie exportera de la pièce de rechange vers l'Algérie



Page animée par Ali Zidane

Les plus grands constructeurs automobiles russes se tournent vers le marché africain, notamment le marché algérien qui intéresse de plus en plus les constructeurs affichant leur intérêt d'investir l'industrie automobile algérienne.

Les principaux constructeurs automobiles russes examinent les possibilités d'exportation de leurs voitures et de leurs composants en Afrique, plus particulièrement pour l'Algérie, a indiqué hier à Sputnik le vice-ministre russe de l'Industrie et du Commerce, Gueorgui Kalamanov.

Renault Russie manifeste également son intérêt pour la

région, notamment pour l'exportation vers l'Algérie de carrosseries et de pièces détachées adaptées au marché régional, a ajouté le responsable.

Par ailleurs, le vice-ministre, le groupe GAZ envisage la possibilité de participer à un projet de création d'une zone industrielle russe en Égypte. L'exposition Russian Automotive Day a été organisée pour la première fois à Accra en avril 2017 avec le concours du ministère russe de l'Industrie et du Commerce, a-t-il rappelé.

Le salon a réuni les principaux constructeurs automobiles russes et a été visité par des représentants de structures étatiques et d'organisations de distribution du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Cameroun.

Renault Algérie Production

## Sealynx Automotive nouveau fournisseur de l'usine



Renault Algérie Production accueille un nouveau partenaire, Sealynx Automotive Algérie, une entreprise spécialisée dans la production de joints d'étanchéité, qui désormais devient fournisseur de l'usine de Oued Tlalat (Oran), a indiqué vendredi dernier, sur ses pages web, le site internet spécialisé auto-utilitaire.com

Sealynx Automotive Algérie fournira l'usine de Renault Algérie Production de joints d'étanchéité pour ses véhicules Renault Symbol et Dacia Sandero Stepway assemblés dans son usine d'Oran, ainsi que pour Clío 4 prochainement en production, avant la fin de l'année. Sealynx Automotive Algérie est un nouvel acteur écono-

mique du monde automobile algérien qui a pu voir le jour grâce à la joint-venture de Sealynx International avec ses partenaires locaux à savoir la famille Taleb Abdelatif, SARL PalPaPro et Saïda, représentant des marques Citroën, DS et Scania et filiale du groupe International Bernard-Hayot (GBH).

Cette nouvelle collaboration est une étape supplémentaire dans l'objectif commun de Renault et du gouvernement algérien, d'augmenter le taux d'intégration et de développer le savoir-faire local après les succès des fabrications locales de sièges, câblages et pièces plastiques pour l'automobile première monte.

Parc national automobile à fin 2016

## Près de 6 millions de véhicules

Le parc national automobile comptait 5 986 181 véhicules à fin 2016, contre 5 683 156 véhicules à fin 2015, en hausse de 5,33%, correspondant à une augmentation de 303 025 unités entre les deux années, a appris mardi l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Concernant le nombre de véhicules qui ont été immatriculés et ré-immatriculés en 2016, il a atteint 1 856 150 dont 192 171 véhicules neufs, contre 1 505 403 opérations d'immatriculation et de ré-immatriculation en 2015, soit une augmentation de 23%. Les véhicules immatriculés portent sur les véhicules neufs ainsi que les véhicules

réformés et accidentés qui ont été réintégrés dans le parc national automobile.

Par semestre, le nombre de véhicules immatriculés et ré-immatriculés a atteint 1 004 083 unités au premier semestre 2016, tandis que le second semestre a enregistré 852 067 opérations d'immatriculation et de ré-immatriculation, soit une diminution de 152 016 véhicules par rapport au premier semestre 2016, correspondant à un recul de 15,14%. Le nombre de véhicules neufs immatriculés durant le deuxième semestre de 2016 a enregistré une augmentation de plus de 12 000 véhicules, soit une hausse de 14,25%.

## Report de l'inauguration de l'usine de Ouled Hadadj

L'INAUGURATION de la nouvelle usine d'assemblage de véhicules utilitaires et camions Iveco du Groupe Ival de Ouled Hadadj (Boumerdès) sera reportée pour le mois de septembre prochain, a indiqué un communiqué du groupe algérien Ival. L'unité de montage (Ival Production, en partenariat avec Iveco) devait être inaugurée officiellement en ce mois de juillet. Le même communiqué argumente ledit report par l'indisponibilité du P-DG du constructeur Italien Iveco. Pour rappel, l'usine Iveco/Ival, implantée à l'est d'Alger, produira des véhicules utilitaires Iveco Daily. «Nous allons commencer avec une seule ligne d'une capacité de 650 véhicules par an», a indiqué il y a quelques jours M. Bairi, P-DG du groupe Ival qui a ajouté : «Nous allons commencer directement avec le système CKD (Complete Knock Down), avec l'assemblage de 550 pièces directement au niveau de l'usine qui est ouverte à la sous-traitance». Avec l'entrée en production de cette usine réalisée en



partenariat entre Iveco et Ival, le marché automobile algérien s'enrichira donc d'une nouvelle usine qui s'ajoute à celles déjà en production, à savoir celles de Renault en 2014, Hyundai en 2016 et Volkswagen il y a quelques jours.

Formation mécanique automobile

## Peugeot Algérie s'engage dans la formation des jeunes



Peugeot Algérie et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels ont signé, jeudi 13 juillet, en présence du ministre Mohamed Mebarki, une convention de partenariat visant à développer les filières de formation liées aux activités de l'après-vente automobile.

A travers le développement du véhicule autonome, électrique ou hybride, l'industrie automobile démontre chaque jour qu'elle est en pleine mutation technologique. Conscient des défis majeurs que présentent ces évolutions, notamment sur le plan de la maintenance, Peugeot Algérie et le ministère

se sont associés pour travailler sur les évolutions de la filière et préparer les techniciens d'après-vente de demain.

Le document a été paraphé par M. Yves Peyrot des Gachons, président-directeur général de Peugeot Algérie, et M<sup>me</sup> Akila Chergou, directrice de la formation continue et des Relations intersectorielles au ministère.

Les principaux objectifs du partenariat sont tout d'abord l'identification des nouvelles filières de formation liées aux activités de l'après-vente automobile et le développement des actions de formation professionnelle dans ces métiers, mais

également le renforcement des compétences des formateurs ainsi que la conception et l'adaptation des programmes pédagogiques des spécialités nouvelles ou existantes. Pour concrétiser ces objectifs, les équipes de Peugeot Algérie vont accompagner le ministère et les centres de formation dans la conception des référentiels d'activité et des programmes. Elles contribueront également à la formation des formateurs de ces centres et participeront au jury des examens organisés par le secteur. Peugeot Algérie s'engage également à accueillir au sein de son réseau de 50 points de vente, répartis sur l'ensemble du territoire national, les jeunes stagiaires et apprentis des centres de formation des différentes wilayas. Enfin, ce partenariat se traduira également par la mise à disposition de matériel pédagogique, et notamment des moteurs, et des maquettes didactiques comme par exemple des systèmes de direction assistée ou de climatisation. Des dons de véhicules de dernière génération sont également prévus, une Peugeot 308 devrait ainsi rejoindre l'un des centres de formation dans les toutes prochaines semaines.





## Yémen

# Les civils à nouveau victimes directes de la guerre

■ Une vingtaine de personnes ont péri dans une frappe attribuée à la coalition arabe au Yémen où les civils payent le prix fort de la guerre qui a provoqué une catastrophe humanitaire décrite comme «horrificante».

Par Rosa F.

Ces civils ont trouvé la mort dans un camp de déplacés près de Taëz, la grande ville du sud-ouest du Yémen aux mains des rebelles chiites Houthis, ont indiqué hier l'ONU et des témoins. L'attaque qui a touché mardi des huttes abritant des déplacés dans la région de Mawza, selon le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Elle est la dernière d'une série d'attaques ayant fait des victimes en nombre parmi les civils depuis que le conflit s'est intensifié en mars 2015 avec l'intervention d'une coalition arabe, menée par l'Arabie saoudite, en soutien au

président Abd Rabbo Mansour Hadi, face aux rebelles. Citant un premier bilan, le HCR a fait état d'au moins 20 morts, dont des femmes et des enfants dans le raid. «La plupart des victimes appartiendraient à la même famille». Le HCR s'est dit «profondément choqué et attristé» par cette attaque qui a touché des familles originaires de Mokha, la ville portuaire reconquise l'an dernier par les forces gouvernementales aux rebelles. Au moins sept femmes et quatre enfants figurent parmi les victimes, selon les témoins qui ont attribué le raid aérien à la coalition militaire arabe. Les forces progouvernementales contrôlent le centre-ville de la ville de Taëz et y sont assiégés



PH. > D. R.

par les rebelles. Selon le HCR, plus de 300 000 habitants de la province de Taëz ont fui leurs villages et ont trouvé refuge ailleurs dans la région, ce qui illustre «la complexité et la gravité de la situation» des civils qui cherchent à se protéger des opérations militaires. «Ce dernier incident démontre le danger extrême auquel s'exposent les civils au Yémen, notamment ceux qui cherchent à fuir les violences», écrit l'organisation. Les civils constituent plus de la moitié des 8 000 morts du conflit depuis l'intervention arabe, selon l'ONU. La guerre oppose des forces progouvernementales aux rebelles Houthis, soutenus par l'Iran et alliés à des unités de l'armée restées fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh. La coalition a reconnu des erreurs et promis de modifier les règles d'engage-

ment pour éviter les victimes civiles mais accuse régulièrement les rebelles de se mêler aux civils, voire de les utiliser comme boucliers humains. Certains de ses raids ont suscité de vives condamnations des défenseurs des droits de l'Homme, comme celui qui avait fait 140 morts en octobre 2016 parmi des civils participant à une cérémonie de deuil à Sanaa. La catastrophe humanitaire, décrite comme la pire de l'histoire du pays par les services de l'ONU, frappe les civils de plein fouet. En raison de l'effondrement du système de santé, une épidémie de choléra frappe le pays où plus de 320 000 cas présumés ont été signalés et au moins 1 740 personnes en sont décédées, selon l'ONU. Le patron des opérations humanitaires de l'ONU Stephen O'Brien a accusé le 12 juillet les

belligérants au Yémen et leurs soutiens étrangers d'être responsables de l'épidémie de choléra «fabriquée par l'homme». De son côté, Ismaïl Ould Cheikh Ahmed, envoyé onusien au Yémen, a qualifié la crise humanitaire d'«horrificante», estimant que le pays n'était pas en proie «à une unique urgence mais à plusieurs urgences complexes». Plus de 7 millions de personnes sont menacées de famine, y compris 2,3 millions d'enfants mal nourris âgés de moins de cinq ans. Le Yémen est l'un des plus pauvres pays arabes. Les Houthis, issus de l'importante minorité zaidite concentrée dans le nord du Yémen, occupent toujours de larges parties du territoire yéménite depuis leur coup de force contre le gouvernement qui leur a permis de s'emparer de la capitale Sanaa en 2014.

R.C.



## Points chauds

### Diplomatie

Par Fouzia Mahmoudi

Recep Tayyip Erdogan a, ces dernières années et encore plus depuis le putsch raté de l'année dernière, laissé tomber le masque du démocrate pour arborer celui qu'il visait certainement depuis le début de sa prise de pouvoir en Turquie, il y a près de quinze ans maintenant, celui de dictateur peu soucieux de cacher son avidité de pouvoir et son mépris des règles de la démocratie. Erdogan n'est par ailleurs visiblement plus disposé à cultiver ses alliances avec l'Europe, dont l'Allemagne avec qui Ankara avaient d'excellents rapports. Tant et si bien que durant des années Berlin a fermé les yeux sur les dérapages et autres excès du président turc qui lui rend sa bienveillance en multipliant les outrages diplomatiques. Et justement cette semaine encore le ministère allemand des Affaires étrangères a convoqué l'ambassadeur de Turquie à Berlin après le placement en détention, mardi par Ankara, d'un militant allemand des droits de l'homme. Le ministère a aussi annoncé que le chef de la diplomatie allemande, Sigmar Gabriel, avait décidé d'interrompre ses vacances et qu'il tiendrait ce matin des consultations d'urgence sur les «actions et mesures à entreprendre au vu de l'intensification dramatique des actions (de répression) turques». «Il est apparu nécessaire que le gouvernement turc comprenne immédiatement et directement l'indignation et l'incompréhension du gouvernement allemand, ainsi que nos attentes très claires en ce qui concerne le cas de Peter Steudtner, et cette fois-ci sans détours diplomatiques», a déclaré le porte-parole du ministère allemand des Affaires étrangères, Martin Schäfer. «Le gouvernement allemand a appelé à la libération immédiate de Peter Steudtner, qui n'a pas été autorisé à recevoir d'aide consulaire. Le représentant du gouvernement turc a indiqué que ce message serait immédiatement transmis», précise un communiqué du ministère. «L'ambassadeur sait que nous sommes très sérieux et que ce sujet ne peut pas être repoussé, il est extrêmement urgent». Dix militants turcs des droits de l'homme, dont la directrice d'Amnesty International pour la Turquie, Idil Eser, ont été arrêtés le 5 juillet, aux côtés de deux formateurs étrangers, un Suédois et un Allemand, Peter Steudtner, qui travaille pour divers projets et organisations dans le monde. Un tribunal turc a décidé mardi de maintenir en prison six d'entre eux, les accusant d'avoir «commis un crime au nom d'une organisation terroriste». L'expression «organisation terroriste» désigne le plus souvent, pour les autorités turques, les partisans du prédicateur Fethullah Gülen, accusé d'avoir fomenté le putsch manqué du 15 juillet, ou les séparatistes kurdes du PKK. La diplomatie allemande a qualifié ces accusations d'«absurdes». Neuf Allemands, dont quatre Turco-Allemands sont détenus en Turquie depuis le putsch raté contre le président turc Recep Tayyip Erdogan, selon les autorités allemandes. Une situation qui ne fait que crispier une relation déjà extrêmement tendue et qui laisse planer le flou sur la suite des événements, tant elle est surtout inédite. Reste désormais à savoir jusqu'où ira la magnanimité de Berlin et jusqu'où iront les provocations d'Ankara.

F. M.

## Iran

## Téhéran ripostera aux sanctions américaines, avertit le président Rohani

Le président iranien Hassan Rohani a affirmé hier que son pays répondrait de «manière appropriée» aux sanctions américaines mais qu'il restait engagé par l'accord nucléaire conclu avec les grandes puissances. Dans un contexte de durcissement très net de relations bilatérales déjà difficiles, les États-Unis ont frappé mardi l'Iran de nouvelles sanctions juridiques et financières contre son programme de missiles balistiques et ses activités «déstabilisatrices» au Proche-Orient, même s'ils comptent conserver l'accord sur le nucléaire. En vertu de cet accord conclu en 2015, l'Iran, soupçonné malgré ses démentis de chercher à fabriquer l'arme nucléaire, a accepté de réduire pendant au moins dix ans ses activités nucléaires sensibles contre la levée partielle et progressive de sanctions internationales. «La République islamique d'Iran respectera toujours ses engagements internationaux», a dit M.

Rohani dans une déclaration devant ses ministres retransmise à la télévision. Mais si les États-Unis veulent «imposer de nouvelles sanctions sous n'importe quel prétexte, la nation iranienne répondra de manière appropriée», a-t-il dit. «Nous ne pardonnerons pas les violations par les Américains». La veille, la diplomatie iranienne a menacé de «sanctionner de nouveaux individus et entités américains ayant agi contre le peuple iranien et d'autres peuples musulmans de la région», après l'annonce de nouvelles sanctions américaines. Le Parlement iranien a de son côté ouvert une procédure pour voter une loi de renforcement du programme balistique et de la force Qods des Gardiens de la révolution, pour lutter les actions «terroristes» et «aventurisme» de Washington. M. Rohani a accusé les États-Unis de «duplicité». «D'un côté, ils envoient des rapports officiels au Congrès confirmant que l'Iran

respectait complètement l'accord nucléaire et de l'autre ils imposent de nouvelles sanctions en avançant diverses excuses, contrairement à la logique et l'esprit» de l'accord. Le président iranien a accusé son homologue américain Donald Trump de rompre des accords internationaux sur Cuba, la Corée du Nord et le changement climatique, conclus sous son prédécesseur Barack Obama. Selon lui, les États-Unis poussent «l'Iran à abandonner ses engagements» et «s'inquiètent des liens économiques qui s'améliorent entre l'Iran, l'Asie et l'Europe». «Nous sommes contents que jusqu'à présent le groupe 5+1 a protégé avec force l'accord nucléaire», a-t-il encore dit. Outre les États-Unis, le groupe 5+1 est formé de la Russie, de la Chine, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne.



Ouverture aujourd'hui du Festival de Djemila

# La musique arabe s'invite à Sétif

■ Les villes de Sétif et d'Alger sont à partir de ce soir sous les rythmes d'une variété musicale. C'est dans le cadre du Festival arabe de Djemila qu'une fourchette importante d'artistes algériens et arabes anime des soirées artistiques à proximité de la célèbre porte de Caracalla, au site historique de Djemila. Quant à Alger, c'est sous les rythmes de la musique diwan qu'elle va vibrer à l'occasion du Festival international dédié à cette musique ancestrale.



Par Abia Selles

La 13<sup>e</sup> édition du Festival arabe de Djemila (wilaya de Sétif) sera ouverte ce soir à proximité de la célèbre porte de Caracalla, où d'innombrables vestiges des civilisations anciennes résistent tant bien que mal aux affres du temps et de l'homme. Toutes les conditions ont été mises en place pour le bon déroulement du festival qui se poursuit jusqu'au 28 du mois de juillet courant. Un public nombreux est attendu lors de cette manifestation, comme c'est de coutume, pour assister aux différentes soirées qui proposent des styles variés. A l'instar des artistes algériens dont cheb Bilal, Abdou Deriassa, cheb Arras, cheb Anouar, Farès Staïfi et Abdallah Menaï, plu-



sieurs artistes arabes sont à l'affiche à l'image des Libanais Waïl Djessar, Saâd Ramadhane et Nedjwa Karam, le Tunisien Saber Erribaï et le Palestinien Mohamed Assaf.

Les participants à ce rendez-vous très attendu par la population de la région interpréteront leurs chansons les plus récentes ainsi que des succès de leurs répertoires artistiques. L'ouverture d'aujourd'hui sera marquée par la comédie musicale «*Kan ya makan*» par Caracalla du Liban, un groupe folklorique de Sétif et le groupe Bouzaher. La clôture sera à 100% algérienne avec les deux coqueluches des jeunes : Cheb Billel et Kader Japonais. Le spectacle sera animé aussi par Hakim Salhi, cheba Djamil et le groupe les Baroudeurs de Ghardaïa. Tout au long de cette neuvième édi-

tion du Festival arabe de Djemila, les concerts seront retransmis par la Télévision algérienne. «*Nous avons toujours collaboré avec l'ENTV. Si les chaînes privées veulent diffuser ces spectacles, ils n'ont qu'à venir nous voir !*», indique le commissaire du festival. Dans le but de faire profiter plus de monde, quelques artistes se produiront, entres autres, à Constantine, Oran et Alger (Casif de Sidi Fredj).

... et le Festival international de la musique Diwan s'ouvre à Alger

Si Sétif est sous les rythmes d'une variété musicale qui varie entre le contemporain et l'ancien, Alger sera sous les rythmes de la musique ancestrale dans le cadre de la neuvième édition du Festival de la musique Diwan. Ce rendez-vous musical qui réunit

des artistes de différents pays du monde se poursuit jusqu'au 23 du mois de juillet courant. De grands noms de la musique diwan sont à l'affiche de cette nouvelle édition. Organisé cette année à l'opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, les organisateurs ont annoncé cette année un programme alliant le diwan algérien, les musiques du Sahel, des Caraïbes et d'Amérique latine. Le public verra sur scène le quartet jazz cubain «Omar Sosa quarteto afrocubano», qui s'est produit plusieurs fois en Algérie, ainsi que chanteur marocain Mehdi Nassouli, promoteur de World Music, la chanteuse mauritanienne Noura Mint Selmaly, ainsi que le groupe de jazz français «Free River».

Outre ces invités internationaux, cette édition produira, comme à l'accoutumée, les trois lauréats de la 10<sup>e</sup> édition du Festival national de musique diwan, tenu à Béchar en 2016, «Dijl Diwan El Kendoussi» de la région de Kénadsa (Béchar), «Maalem Fayçal Soudani» (Alger) et «Diwane Essarab» (Tindouf). La musique targuie contemporaine sera également au rendez-vous de cette édition avec la participation du groupe blues et Ishumar, «Tikoubaouine» de Tamanrasset.

Il est à rappeler que le Festival international de musique diwan est passé d'une périodicité annuelle à biennale, après l'annulation de l'édition 2016 et la restructuration des festivals décidée par le ministère de la Culture. Aucune tête d'affiche internationale du diwan ou de la musique gnawa n'est au programme de cette 9<sup>e</sup> édition, élaborée «uniquement grâce à des reliquats de précédentes édi-

tions», selon les dires de son commissaire

A. S.

## Rendez-vous culturels

**Galerie d'arts Aicha-Haddad (84, rue Didouche-Mourad, Alger)**

**Jusqu'au 4 août :**

Exposition de l'artiste peintre Mohamed Meliani intitulée «Hommage à ma mère, sourire et nature».

**Palais des raïs, Bastion 23 (Bab-El-Oued, Alger)**

**Jusqu'au 3 août :**

Exposition «Alger, la protégée d'Allah».

**Institut français d'Alger (Alger-Centre)**

**Jusqu'au 27 juillet :**

Exposition de photographies «Entre ciel et mer» de Noël Fantoni.

**Galerie d'art Mohamed-Racim**

**Jusqu'au 22 juillet :**

Exposition de l'artiste peintre Otmane Mersali.

**Théâtre de plein air de Sidi Fredj - Casif**

**19 juillet :**

Soirée musicale avec Cheb Zizou, Noureddine Alene, Djazouli, Sid Ali Chala Bala.

**20 juillet :**

Wissî Ziâne, Bilal Milano, Kader Barigou et Kader 44 animent une soirée musicale.

**Ville antique de Djemila Du 20 au 27 juillet, chaque jour à 22h :**

13<sup>e</sup> Festival arabe de Djemila.

**Jeudi 20 juillet :**

Cérémonie d'ouverture, troupe Diwan Amer (Sraoui), Cheb Arras, Hussein Al Deek.

**Vendredi 21 juillet :**

Akil Sghir, Hocine Lasnami, Rabah Asma, Cheb Yacine Tigre.

**Samedi 22 juillet :**

Abdallah El Mannai, Farès Es Staïfi, Saber Rebai.

**Dimanche 23 juillet :**

Hassiba Amrouche, Cheb Mourad, Saleh El Eulmi, Wael Jassar.

**Lundi 24 juillet 2017 :**

Samir El Assimi, Cheb Farès, Radi Manel, Imed Amir, Saâd Ramadan.

**Mardi 25 juillet 2017 :**

Hakim Salhi, Nora Gnawa, Réda Sika, Cheb Billel.

**Mercredi 26 juillet 2017 :**

Abdou Driassa, Mohamed Rouane, Salma Kouiret, Najwa Karam.

**Jeudi 27 juillet 2017 :**

Cheb Anouar, Cheikh Soltane, Nada Al Réhane, Mohammed Assaf.

## «Jugurtha affronte Rome»

### Les activités du Colloque international publiées

Les actes du colloque international «Jugurtha affronte Rome», organisé du 20 au 22 août 2016 à Annaba, par le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) viennent de paraître aux éditions de l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag). Consacrer un colloque international à l'Agellid Jugurtha, une des figures illustres de notre histoire antique, atteste de l'engagement pris par le HCA à l'égard de la connaissance de l'histoire et de sa réappropriation par les générations montantes, a souligné le secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad.

Dans la problématique du colloque, il a été rappelé que le livre intitulé «*La guerre de Jugurtha*» de l'historien romain est considéré comme la principale source historique de cette guerre qu'avait menée le roi numide entre 111 et 105 AV J.-C.

Or, lit-on dans le même texte, on considère aussi que la plupart des informations contenues dans ce livre sont, d'une part, des tentatives dirigées contre des personnalités

qui ont entravé les ambitions politiques de Salluste, et, d'autre part, visent à valoriser et à ancrer les orientations politiques de l'auteur. Les travaux de ce colloque, dont la coordination scientifique a été confiée à Mohamed El Hadi Harèche, professeur d'histoire et des civilisations antiques à l'université Alger 1, ont été répartis en 6 axes.

Le premier axe, dédié à la lecture de l'ouvrage «*La guerre de Jugurtha*», a été animé par une pléiade d'universitaires dont Virgilio Enamorado Martinez de l'université de Malaga (Espagne) qui a abordé la question de l'historiographie des Berbères dans le contexte de Jugurtha. Dans une communication intitulée «Un succinct commentaire du livre de Salluste la guerre de Jugurtha», Saïd Dahmani, docteur en histoire médiévale du Maghreb, a présenté une analyse des développements présentés par l'historien romain sur les conditions de l'affrontement, sur les protagonistes en montrant combien son témoignage a occulté la partie numide.

Les universitaires algériens, Azeddine Medjani, Salima Boudekkhana et Ahmed Habbes, ont abordé, quant à eux, divers aspects en lien avec le contenu du livre la guerre de Jugurtha.

Dans le deuxième axe, intitulé «Jugurtha : un repère dans la résistance et la quête identitaire», l'universitaire Nabil Boudraa est intervenu sur la représentation de Jugurtha dans l'imaginaire mondial, suivi, dans le même sillage, par Ali Guerbab, universitaire et auteur, qui a exposé les représentations de Jugurtha.

Le même atelier a été enrichi par deux autres communications, l'une présentée par Mouloud Makhlouf, enseignant à l'université de Constantine, sous le titre «La grandeur de Jugurtha», et l'autre donnée par Abderahmane Khelifa, docteur des universités et ancien cadre au ministère de la Culture, intitulée «Mohamed Cherfi Sahli, précurseur de l'histoire algérienne : le message de Jugurtha».

M. K.





## L'Algérie réussit ses débuts, la France confirme son statut



LA SÉLECTION algérienne de handball des moins de 21 ans (U-21) a réussi son entrée en lice en championnat du monde de la catégorie en s'imposant mardi soir à Alger face au Maroc (24-19) alors que la France, tenante du titre, a annoncé la couleur en battant l'Égypte (36-30), confirmant ainsi son statut de favori en puissance.

Devant un large public acquis à sa cause, le Sept national a réalisé l'essentiel en prenant le meilleur sur son homologue marocain pour ses grands débuts dans son mondial, avec une mention spécial pour le gardien de but Ghedbane Khelifa (GS Pétroliers) auteur de 11 arrêts.

Les joueurs de l'entraîneur Gherbi Rabah, versés dans le groupe D, seront appelés mercredi à confirmer ce succès face à l'Argentine, battue de son côté face aux Islandais (36-27).

La Croatie, l'un des outsiders de cette compétition n'a pas trouvé de difficultés pour venir à bout de l'Arabie saoudite (32-26).

Dans le groupe B, la France, tenante du titre, a confirmé son statut de favori N.1 pour sa proposition de succession en s'imposant face aux Égyptiens (36-30). La sélection des Pharaons, 4<sup>e</sup> lors du dernier mondial 2015 disputé au Brésil, a fait jeu égal avec les Français, en terminant la première période avec un retard d'un but d'écart (16-15) avant de sombrer en seconde manche.

Le Danemark, vice-champion du monde, a mal entamé le tournoi en s'inclinant d'entrée face à la surprenante équipe Slovène (33-30), une défaite qui pourrait être lourde de conséquence pour les Scandinaves appelés à

Ligue de football professionnel

## La Super Coupe aura lieu le 1<sup>er</sup> novembre 2017

LA SUPER coupe d'Algérie 2017 aura lieu le 1<sup>er</sup> novembre prochain dans un stade qui reste à désigner, selon le calendrier publié mardi par la Ligue de football professionnel (LFP).

La prochaine édition de cette Super Coupe mettra aux prises l'ES Sétif, championne d'Algérie sortante, et le CR Belouizdad, le

se racheter rapidement, à commencer par le match de ce mercredi face à l'Égypte.

La Suède, quart de finaliste aux mondiaux de 2015, a dû puiser dans ses ressources pour venir à bout du Qatar (22-21) dans un match à suspense qui a tenu en haleine l'assistance de la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf.

Dans le groupe A, l'Allemagne, 3<sup>e</sup> lors du dernier championnat du monde, n'a pas tremblé pour décrocher sa première victoire face à la Hongrie qui n'a pas démerité (25-21).

La sensation dans cette poule a été réalisée par les Iles Féroé, vainqueurs face au Chili (31-28) alors que la Norvège a souffert pour s'imposer face à des Sud-Coréens très accrocheurs (31-29). Le représentant asiatique s'est permis le luxe de forcer les Norvégiens au nul en première période (13-13) avant de flancher en fin de match.

Enfin dans le groupe C, la Tunisie n'a pas fait dans la dentelle en atomisant le Burkina Faso (50-17) dans un match à sens unique. Le Burkina Faso, dont il s'agit de sa première participation dans ce genre de tournoi a souffert face à des Tunisiens, complètement déchainés.

La Russie, septuple détenteur du titre, s'est inclinée, à la surprise générale face à la Macédoine (29-22) au moment où les observateurs prédisaient une victoire aisée des Russes, appelés à relever la tête dès le prochain match, prévu aujourd'hui face à l'Espagne.

Les Ibériques, pour leur entrée en lice, n'ont pas été inquiétés par des Brésiliens (29-21), en manque d'inspiration.

Hani T.

détenteur de la Coupe d'Algérie.

La précédente édition de cette épreuve a été également jouée le 1<sup>er</sup> novembre 2016, et a mis aux prises les deux voisins, l'USM Alger et le MC Alger. Le dernier mot était revenu aux Usmistes (2-0).

R. S.

## Handball / Mondial U21 (Gr.D - 1<sup>re</sup> J) / Algérie-Maroc (24-19)

# Victoire bonne pour le moral

■ La sélection algérienne des moins de 21 ans a réussi son entrée en lice au championnat du Monde de la catégorie, en s'imposant face à son homologue marocaine sur le score de 24 à 19, (mi-temps : 13-18), mardi soir à salle Harcha-Hacène (Alger) pour le compte de la 1<sup>re</sup> journée (groupe D).



Par Racim S.

Après une première mi-temps compliquée, marquée par beaucoup de précipitation en attaque et de la passivité en défense, les Algériens ont finalement réussi à se libérer au fil des minutes et s'imposer par 5 buts d'écart.

Menée (1-2) après 5 minutes de jeu, la sélection nationale en infériorité numérique après l'expulsion pour 2 minutes de Rafik Meklout, a su rester au contact des Marocains, avant de passer devant pour la première fois (4-3) à la 11<sup>e</sup> minute, sous l'impulsion de Hammad (2 buts) et Abdi (3 buts).

Profitant de leur supériorité numérique après l'expulsion de deux joueurs marocains et des exploits du gardien de but Ghodbane, les Verts ont creusé un petit écart, (9-6) à la 20<sup>e</sup> minute, avant de rejoindre les vestiaires avec cinq buts d'avance (13-08).

En deuxième mi-temps, l'entraîneur algérien Rabah Gherbi a effectué quelques changements tactiques, notamment en défense où les Algériens ont alterné entre le 5-1 et le 6-0, ce qui a permis au «Sept» algérien de creuser l'écart (19-13) à la 43<sup>e</sup> minutes puis (22-14) plus gros écart du match (50<sup>e</sup>).

Plus agressif défensivement et appliqué en attaque, les

Algériens ont réussi à maintenir leur avance au tableau d'affichage, malgré le remplacement des joueurs cadres en prévision du prochain match. L'entrée fracassante du jeune Mostafa Hadj Sadok (5 buts) a permis à l'Algérie de sceller sa victoire sur le score de 24 à 19.

Pour sa deuxième sortie, prévue mercredi à la salle Hacene-Harcha (20h45), la sélection algérienne devait être opposée à son homologue argentine.

Les deux autres matchs du groupe D mettront aux prises l'Arabie saoudite à l'Islande (16h00) et le Maroc à la Croatie (18h00).

R. S./APS

## Déclarations

**Déclarations recueillies par l'APS à l'issue de la victoire de la sélection algérienne devant son homologue marocaine sur le score de 24 à 19 (mi-temps : 13-8) mardi soir à la salle Harcha-Hacène d'Alger en match comptant pour la 1<sup>re</sup> journée (Gr.D) du championnat du monde de handball des moins de 21 ans (U-21).**

**Rabah Gherbi (sélectionneur/Algérie) :** «C'est notre premier match du Mondial, les joueurs vont progressivement s'habituer à jouer devant le public nombreux de la salle Harcha. Je suis satisfait du rendement de mes joueurs malgré un début de match compliqué, où nous avons perdu beaucoup de balles. Par la suite, nous avons réussi à réorganiser la défense et jouer libérés en attaque. C'est une victoire bonne pour le moral avant d'affronter l'Argentine, dans un match encore plus important pour la course à la qualification au deuxième tour».

**Kamel Guennoun (sélectionneur/Maroc) :** «Nous nous attendions à un match difficile face à l'Algérie devant son public. Nous avons joué avec nos moyens, mais ça n'a pas été suffisant pour s'imposer. Nous n'avons pas bien préparé ce tournoi, en jouant peu de matchs amicaux contrairement à l'Algérie qui a bien affûté ses armes. Nous avons commis beaucoup d'erreurs devant une

équipe solide encouragée par son public».

**Nouridine Hellal (Capitaine/Algérie) :** «Nous avons abordé ce match d'ouverture avec beaucoup de pression ce qui a influé négativement sur notre rendement en début de match. Nous avons réussi à nous libérer au fil des minutes pour finalement gagner avec 5 buts d'écart. Nous devons rapidement oublier ce match et se concentrer sur notre prochaine rencontre face à l'Argentine».

**Mostafa Hadj Sadok (Joueur/Algérie) :** «Cette victoire est encourageante pour la suite de la compétition. Beaucoup de gens pensaient que l'équipe du Maroc était faible mais cette formation a prouvé le contraire. Demain nous affrontons l'Argentine qui est sur le papier plus forte que le Maroc, pour cela nous devons redoubler d'efforts afin de réaliser un bon résultats».

**Ayoub Abdi (Joueur/Algérie) :** «Le match n'était pas très difficile face à cette formation marocaine que nous connaissons bien. Nous n'avons pas dévoilé toutes nos cartes en attendant de jouer les autres matchs de poule, dont la confrontation face à l'Argentine mercredi qui sera déterminante pour la qualification au deuxième tour. Le public a été d'un très grand apport et nous souhaitons qu'il continuera à nous soutenir pour la suite de la compétition».

R. S.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Chantre de la chanson oranaise

Blaoui Houari n'est plus



LE CHANTRE de la chanson oranaise Blaoui Houari est décédé hier matin à Oran, à l'âge de 91 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de bonne source.

Le défunt, l'icône du genre wahrani et l'une des figures marquantes de la chanson algérienne, est décédé aux premières heures de la matinée, suite à une longue maladie qui l'a contraint à s'éloigner des mois durant de la scène artistique locale et nationale.

Le défunt a été inhumé dans l'après-midi au cimetière d'Aïn El Beïda d'Oran, a-t-on ajouté de même source.

K. L.

Fatma-Zohra Zerouati à Tizi Ouzou

«Il est temps de passer à la répression des pollueurs»

LA MINISTRE de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma-Zohra Zerouati a tiré, hier, la sonnette d'alarme quant à la dégradation de l'environnement à laquelle fait face le pays tout en appelant à la mobilisation des autorités et du citoyen pour y remédier. La ministre, qui effectuait une visite de travail dans la wilaya de Tizi Ouzou, a souligné que le problème de l'environnement est l'affaire de tous, avant d'appeler les autres secteurs à se mobiliser aux côtés du département qu'elle dirige pour mettre fin à la situation alarmante qui règne dans le pays sur le plan des conditions environnementales. M<sup>me</sup> Fatma-Zohra Zerouati n'a pas manqué aussi de souligner que si la sensibilisation n'apporte pas d'amélioration à l'environnement, il faudrait passer à la répression des pollueurs. La ministre a saisi l'occasion pour rendre hommage aux auteurs de nombreuses initiatives visant à

prendre en charge certaines problématiques de son secteur, notamment en ce qui concerne le tri sélectif. A noter que la ministre a visité un quartier pilote en tri sélectif, la maison de l'environnement, le centre de tri sélectif du centre d'enfouissement technique de Oued Fali et un éco-quartier dans la commune de Tizi Ouzou avant de se rendre au niveau de l'Eniém de Oued Aissi pour visiter une chaîne de fabrication de réfrigérateurs fonctionnant avec de l'énergie solaire et un point de traitement des déchets spéciaux. A l'heure où nous écrivons, la ministre a pris le chemin vers le village Boumessaoud dans la commune d'Imessaoud (70 km au sud-est de Tizi Ouzou), lauréat du prix du village le plus propre instauré par l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi Ouzou où elle doit inaugurer une aire de jeux.

Hamid M.

Session de l'APW de Tizi Ouzou sur les feux de forêt

Adoption de quatre recommandations

L'ASSEMBLÉE populaire de la wilaya de Tizi Ouzou a adopté, hier, des recommandations à l'issue d'une session extraordinaire consacrée aux récents feux de forêt ayant affecté plusieurs localités de la wilaya et causé d'importants dégâts. En effet, les élus, après un débat chaud, ont retenu quatre recommandations sous forme de délibérations portant sur le dégel des 11 postes avancés de la Protection civile, le relogement de toutes les familles sinistrées, l'indemnisation immédiate de toutes les personnes ayant enregistré des dégâts matériels et

l'installation d'une commission de suivi de la mise en œuvre des mesures annoncées par les autorités. De son côté, le représentant du wali, l'inspecteur général de la wilaya Amour Madjid, a rappelé que des commissions de recensement des dégâts occasionnés par les feux de forêt sont à pied d'œuvre au niveau de toutes les daïras de la wilaya. Enfin, les représentants des forêts et de la Protection civile ont tour à tour présenté le bilan provisoire des dégâts des incendies.

H.M.

Conflit avec Tebboune la riposte de Haddad



Djalou@hotmail.com

Adekar et Béni K'sila

Le wali ordonne la démolition des bâtisses illicites

Il a, par ailleurs, ordonné que l'on procède aux ponctions sur les salaires des travailleurs communaux en grève depuis 10 jours. Cette décision a été prise en raison des ordures qui se sont accumulées un peu partout et qui incommode les passants, visiteurs et vacanciers.

Par Hocine C.

La démolition des constructions et un hôtel illicites dans la commune de Béni K'sila, le transfert du projet de construction du nouveau siège de la daïra d'Adekar de la DLEP à la DAL, sont entre autres les décisions phares prises hier par le wali Mohamed Hattab lors de la visite qu'il a effectuée dans la daïra d'Adekar avec ses trois communes que sont Taourirt Ighil, Adekar et Béni K'sila. Il a, par ailleurs, ordonné que l'on procède aux ponctions sur les salaires des travailleurs commu-

naux en grève depuis 10 jours. Cette décision a été prise à cause des ordures qui se sont accumulées un peu partout et qui incommode les passants, visiteurs et vacanciers. Aussi, il a donné instruction pour la «réalisation des VRD sur le site des 60 (40+20) logements LPL de Taourirt Ighil et leur distribution le mois d'août prochain aux acquéreurs. Le chef de l'exécutif a ordonné, en outre, de raccorder le siège la Protection civile au réseau AEP et à l'électricité, non sans exprimer son mécontentement d'autant que les maisons des 325 familles du lotissement

N° 03 ne sont pas encore raccordées à l'eau potable et la voirie depuis 7 ans. Il a ordonné aux directions concernées la réalisation des travaux restants dans les meilleurs délais. Le projet de réalisation de 130 logements LPL d'Adekar, dont les VRD ne sont pas encore réalisés, n'ont pas manqué de susciter la colère du wali qui y voit un manque de volonté vu la durée des retards. Il a donné également instruction pour que les insuffisances soient, au plus tôt, réglées.

H. C.

1<sup>er</sup> Salon national de la poterie Béjaïa

Perpétuer un métier ancestral

La chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Béjaïa a initié depuis le 16 du mois en cours le 1<sup>er</sup> Salon national de la poterie qui s'achèvera le 22 du moi. Cette rencontre, initiée sous le haut patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, du wali de Béjaïa, en collaboration avec la direction du Tourisme, a drainé 35 exposants venus de plusieurs wilayas du pays dont Médéa, Tizi-Ouzou, Blida, Alger, Boumerdès, Skikda et Béjaïa. Les stands ont été installés au niveau de l'école Ibn Rochd où se tient chaque année, depuis longtemps, le Salon national de l'artisanat et des métiers. Les expositions ont été installées dans la cour et les salles de classes du rez-de-

chaussée de l'établissement scolaire situé dans le centre-ville de Béjaïa. Objets de poterie en terre cuite et en céramique, produits artisanaux en tous genres comme les ustensiles de cuisine en bois de frêne sont exposés par des artisans. Les visiteurs affluent tous les jours afin de découvrir les objets exposés dans les stands mais les prix sont jugés élevés par tout le monde. Les ventes sont rares, nous dit-on. Salim Khaoui, venu de la wilaya de Médéa, tient un stand de poterie en céramique. Il dit aimer son métier et la production d'objets fabriqués avec de l'argile blanche, matière première importée, mais après plusieurs étapes laborieuses. La poterie traditionnelle est présente aussi,

à travers une artisane de Maâtaka. Son stand est garni d'assiettes de diverses formes, marmites, gargoulettes, chandeliers, etc. La fabrication des ces objets nécessite plusieurs étapes avant la mise en vente. Il s'agit pour les organisateurs de mettre en valeur la production locale, perpétuer ce métier ancestral, créer de l'animation dans la ville, instituer un espace de rencontre en faveur des artisans pour échanger les idées concernant leurs métiers et leur offrir un espace commercial pour écouler leurs produits. A noter que la 2<sup>e</sup> édition du Salon de l'artisanat des wilayas du Centre et du Sud s'est déroulée du 3 au 9 juillet à l'école Ibn Rochd d'El-Khemis.

Hocine Cherfa